



## Demande de pièce d'identité pour se désabonner ?

-----  
Par Neilime

Bonjour, il y'a quelque mois je m'étais abonné à un service d'hébergement web, voulant me désabonner car je ne souhaiter qu'utiliser le service pendant 1 mois seulement grâce à une offre avantageuse sur le premier mois, j'ai pris la décision de me désabonné quand j'ai eu la surprise de voir que le seul moyen sur le site pour se désabonner était une case grisé avec écrit qu'il fallait faire un mail au service commercial, chose que j'ai faites en en annonçant ma motivation de me désabonné. Le service commercial m'as répondu au bout de quelques jour me demandant une pièce d'identité pour de me désabonner du service, vérification à laquelle je refuse de me soumettre par méconnaissance de la gestion de mes donnés sur ce site, choix qui me réconforte de plus en plus étant donné la non-séiosité du site. J'ai échangé plusieurs e-mail en leur disant que je ne me soumettrais pas à cette vérification mais le site ne veut rien entendre, j'ai donc appelé ma banque pour pouvoir annulé le mandat de prélèvement, sauf que le site ne me débite pas par un mandat de prélèvement et effectue donc un prélèvement classique tout les mois sans que je ne reçois aucune vérification 3DSECURE. Les sommes prélevés ne sont pas conséquentes mais cela fait environ 4 à 5 mois que cela dure et je ne sais pas comment agir ni comment je dois m'y prendre pour qu'il comprenne le message sans avoir à me soumettre à cette vérification.

-----  
Par Neilime

Je tiens à préciser que le site est français.

-----  
Par janus2

sauf que le site ne me débite pas par un mandat de prélèvement et effectue donc un prélèvement classique

Bonjour,

Ceci est incompréhensible. Pour pouvoir "prélever" sur votre compte, le prestataire doit avoir un mandat, ce n'est pas possible autrement.

Ou alors, c'est un prélèvement via carte bancaire ?

-----  
Par Neilime

C'est un prélèvement automatique via carte bancaire sauf que mon banquier m'a expliqué qu'il devait avoir un mandat de prélèvement, en gros ce qu'ils font tout les mois apparemment c'est qu'ils me débiteraient ma carte comme un achat classique de manière ponctuelle au lieu de le faire par un prélèvement automatique. Après ma question reste toujours de savoir s'il est légal de devoir justifier de ma pièce d'identité ou non pour pouvoir me désabonné, étant donné que pour s'abonner il n'y en a pas besoin. Et si non, comment leur faire comprendre ?